

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS



ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Sommaire

DESCRIPTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ÉCOLOTHEQUE.....	3
Présentation	3
Équipe de l'Écolothèque.....	4
DIFFÉRENTS GROUPES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	7
Effectif et encadrement	7
Groupes.....	8
Locaux et domaine agricole.....	8
OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE	16
Bienveillance dans les échanges relationnels	17
Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière	17
Besoins fondamentaux des enfants selon Isabelle Filliozat.....	17
Respecter les rythmes individuels des enfants	18
Neurosciences et développement de l'enfant de 4-6ans	18
Publics porteurs de handicap	21
Journées types	21
Moyens utilisés pour les activités.....	22
Activités à la carte	23
REPAS.....	28
Déroulement des différents repas	28
RÉUNIONS ET FORMATIONS	30
Réunions de préparations	30
Formations	30
Analyses de pratiques	30
Matinées parents.....	31
Fête de l'été	31

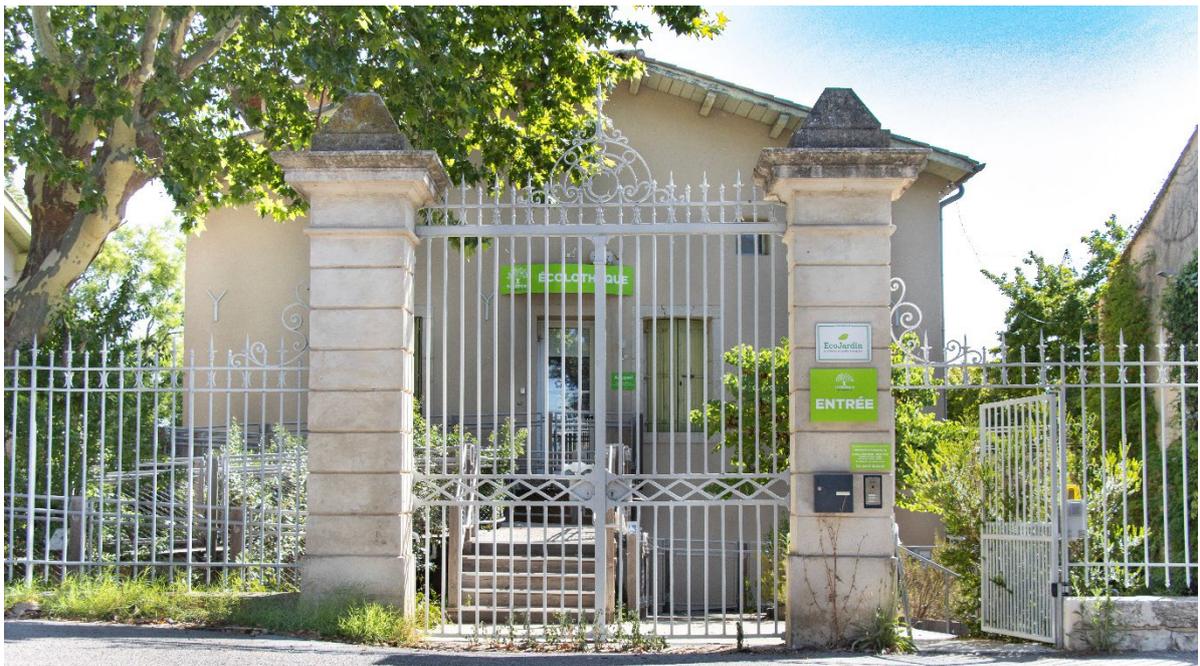
DESCRIPTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ÉCOLOTÈQUE

Présentation

L'Accueil de loisirs de l'Écolothèque de Montpellier Méditerranée Métropole accueille en moyenne 132 enfants : 32 au centre maternel, 100 au centre élémentaire. Ces 132 enfants sont partagés en 6 groupes d'âge.



Plan de l'Écolothèque - Muriel Chircop



Entrée du site

Équipe de l'Écolothèque

L'Accueil de loisirs est l'un des dispositifs de l'Écolothèque qui est composée d'une d'équipe pluridisciplinaire.

Directrice de l'Écolothèque

Elle gère l'établissement dans son ensemble et assure le lien avec les services de la collectivité Montpellier Méditerranée Métropole, en particulier avec le pôle Biodiversité Paysages Agroécologie et Alimentation (BP2A) et sa Direction Déléguée à la Médiation Ecologique (DDME) à laquelle l'Écolothèque est rattachée. Toutes les personnes qui suivent sont sous son autorité hiérarchique.

Directrice de l'Accueil de loisirs

Missions

- Pilote, organise, coordonne et dirige l'activité de l'Accueil de loisirs (AL) en lien avec les orientations du service et de la collectivité
- Veille à la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Assure la mise en œuvre du projet pédagogique, co-écrit avec les animateurs permanents
- Manage l'ensemble du personnel et dynamise l'équipe en relation avec la directrice de la structure
- Gère l'administration quotidienne (déclarations, arrêtés, ...)
- Valide les courriers adressés aux familles et la mise en place des listes d'inscriptions des enfants
- Assure l'ingénierie pédagogique et l'animation des formations
- Encadre la formation des stagiaires, des services civiques
- Communique avec les familles
- Facilite l'accueil des enfants en situation de handicap
- Intègre les parents à la vie de l'AL : matinée parents
- Recrute les animateurs en lien avec le pôle ressources humaines de la Métropole
- Veille à la qualité de vie et aux bonnes conditions de travail
- Développe et consolide les partenariats internes et externes : l'Archipel de Massane, l'UNICEF, la résidence sénior Hélios, le Centre Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE)...
- Coordonne la gestion des repas et des activités de cuisine pédagogique

La directrice est responsable devant les organismes de tutelles : le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (SDJES), les services vétérinaires pour la mise en place des normes d'hygiène en cuisine pédagogique (méthode Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP), en français, cela se traduit par système d'analyse des dangers et points critiques pour leur maîtrise).

Directeur-adjoint de l'Accueil de loisirs

Missions

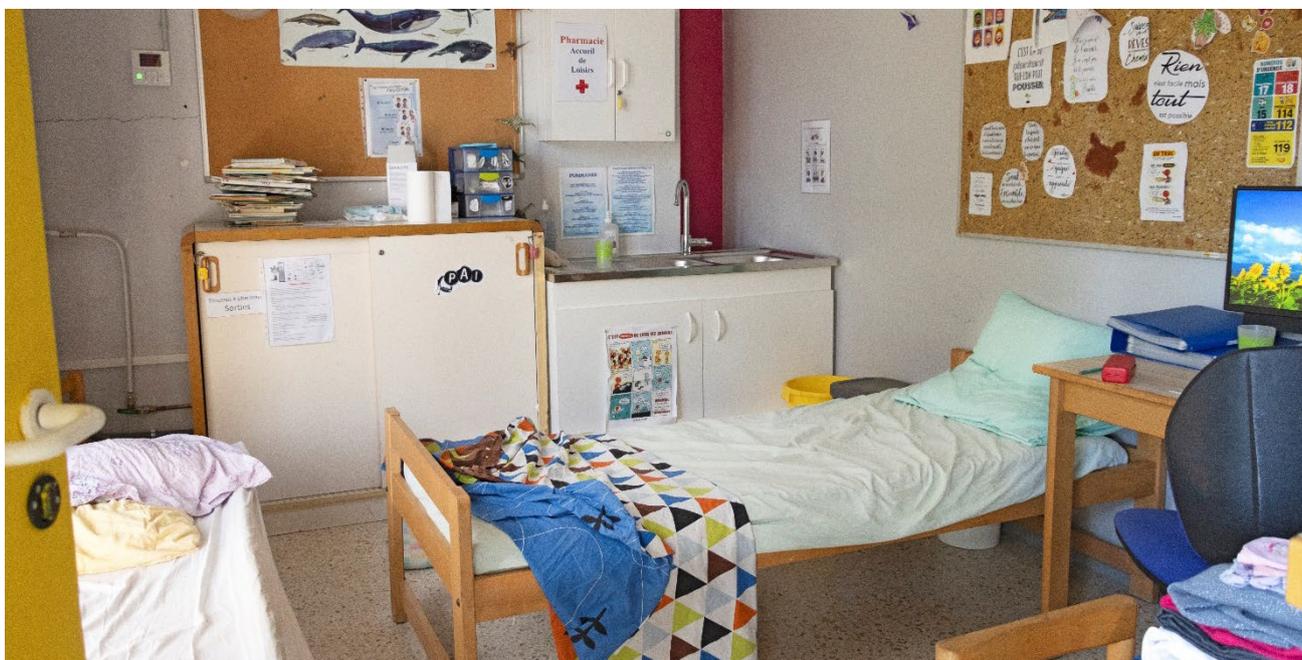
- Remplace la directrice de l'AL en son absence
- Collabore avec la directrice de l'AL sur l'organisation des journées
- Assure le suivi des présences des enfants en lien avec le secteur administratif
- Coordonne les équipes et les projets d'animation
- Garantit la sécurité morale, affective et physique des enfants
- Participe à la formation de l'équipe d'animateurs
- Supervise les actions des différents intervenants : équipe des permanents, intervenants extérieurs, animateurs spécialisés, assistante sanitaire
- Assure le bon déroulement des activités nature environnement
- Veille au bon rangement des locaux
- Dresse l'inventaire pour procéder aux commandes du matériel pédagogique
- S'assure du suivi des ateliers cuisines et de la commande des différents repas
- Communique avec les familles

Assistante sanitaire

L'assistante sanitaire est titulaire du certificat PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Missions

- Assure le suivi sanitaire des enfants
- Traite les fiches sanitaires et informe l'équipe technique et pédagogique sur leurs particularités médicales (traitement médicaux, allergies, régimes alimentaires spécifiques...)
- Prodiges les premiers soins et administre les traitements médicaux (PAI ou ordonnance médicale)
- Agit face aux urgences en lien avec la direction
- Gère le matériel sanitaire
- Veille au rangement et à la propreté de l'infirmierie
- Consigne, au quotidien, les soins apportés dans le registre de l'infirmierie et en informe les parents si besoin
- Veille au bon respect des normes d'hygiène, de prévention et de sécurité
- Les enfants qui doivent être changés le sont uniquement en présence de l'assistante sanitaire qui est le professionnel « référent »
- Communique avec les familles



Infirmierie

Constitution de l'équipe d'animation

- 4 animateurs polyvalents titulaires mobilisés sur l'Accueil de loisirs pendant les périodes d'accueil et auprès d'autres publics de l'Écolothèque hors mercredis et vacances scolaires
- 1 animatrice coordinatrice
- 4 animateurs permanents : 3 animateurs environnement, 1 animatrice multimédia
- 1 responsable de la médiathèque
- 12 animateurs titulaires mobilisés exclusivement sur l'Accueil de loisirs les mercredis et les vacances
- Des animateurs vacataires sur les mercredis et vacances scolaires (en fonction des besoins)
- 2 services civiques : un sur une mission de médiation animale et soins aux animaux et un sur l'accueil de la biodiversité et les jardins. En lien avec les animateurs permanents, ils ont un rôle d'accompagnement.
- Des stagiaires : BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), BAPAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la Jeunesse et des Sports), BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), CAP (certificat d'aptitude professionnelle) petite enfance...

Animateurs permanents

Ils sont en relation directe avec la directrice de l'AL et ils dynamisent les animations en environnement.

Missions

- Participent à l'organisation du programme d'animation
- Proposent, participent et mettent en œuvre des projets nature et environnement en lien avec les saisons et le domaine agricole
- Accompagnent les animateurs et assurent le suivi des projets et des activités à la carte
- Répondent aux besoins de formation des animateurs
- Distribuent, facilitent la prise en main des outils pédagogiques et du matériel spécifique

Adjoins d'animation et animateurs vacataires

Les animateurs sont au nombre de 18 (6 au centre maternel, 12 au centre élémentaire). Lors de l'accueil d'un enfant porteur de handicap, un animateur référent peut être mobilisé.

Ils disposent des compétences ou diplômes minimum suivants :

- Posséder le BAFA ou son équivalent
- Avoir le certificat PSC1
- Avoir des notions relatives au développement physique, psychologique et affectif de l'enfant
- Avoir une culture scientifique et/ou des compétences dans les domaines développés à l'Écolothèque (jardinage, élevage, activités artistiques en lien avec la nature...)
- Se rendre disponible pour les réunions de préparation et les formations
- Prendre connaissance du projet pédagogique et s'y référer tout au long de son activité professionnelle

Missions

Accueillir un groupe d'enfants. Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Objectifs pédagogiques

L'animateur doit favoriser la responsabilisation, l'autonomie et la socialisation de l'enfant en proposant des activités ludiques, éducatives et participatives. Il doit également favoriser une découverte et/ou une reconnexion à la nature impulsant l'émergence de comportements écoresponsables chez les enfants.

Posture professionnelle

Elle doit prendre en compte le bien-être moral, affectif et physique de l'enfant en étant un animateur :

- **Référent**
 - Utiliser un langage correct et cordial envers les enfants et les adultes
 - Avoir une attitude respectueuse dans les relations, la communication, ainsi que dans le respect du matériel, du rangement, des horaires, et l'application des consignes d'hygiène et de sécurité
 - Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation à la direction
 - Faire preuve de discrétion professionnelle
 - Garder personnel ses préférences politiques, religieuses, sa vie privée/intime...
- **Rassurant**
 - Prendre le temps d'accueillir l'enfant qui est devant nous, avec ses émotions, ses demandes, savoir l'écouter, le comprendre, sans le juger ni le culpabiliser, être dans l'empathie
 - Instaurer une relation chaleureuse, soutenante, encourageante et valorisante
 - Savoir contrôler ses émotions notamment en ne criant pas, que ce soient sur les enfants ou devant les enfants
 - Veiller à ce que tous les enfants aient bien compris le déroulement de la journée : les consignes, les activités, les jeux...
- **Exemplaire** dans votre attitude sur votre lieu de travail, notamment sur l'utilisation du portable. Il est nécessaire de limiter l'utilisation des portables qu'à l'usage professionnel (groupe de travail WhatsApp par exemple), pour inciter les enfants à passer beaucoup moins de temps devant les écrans. Un usage

excessif ou mal maîtrisé des écrans peut avoir des effets néfastes sur leur santé physique et psychologique comme le mentionne le site [e-enfance](#) :

- problèmes de concentration, de mémorisation : baisse des résultats scolaires, repli sur soi ;
- troubles du sommeil : la lumière bleue des écrans bloque la libération de mélatonine, l'hormone du sommeil. L'horloge interne et les cycles de sommeil s'en trouvent perturbés ;
- troubles du comportement et conséquences psychologiques : rupture du lien social, complexes, baisse de l'estime de soi, anxiété, stress, dépression, changements d'attitudes et d'humeur ;
- conséquences physiques : fatigue oculaire, migraines, mauvaise posture, surpoids (liée à une inactivité et au grignotage devant les écrans).

La surexposition aux écrans soulève aussi d'autres questions relatives à l'addiction aux jeux vidéo ou aux jeux de hasard en ligne, à un risque accru d'exposition aux contenus choquants ou inadaptés ou encore aux mauvaises rencontres en ligne, qui peuvent engendrer cyber-harcèlement, arnaques en ligne, pédophilie...

Notre travail a pour missions d'éveiller en eux, des compétences, des aptitudes et d'autres centres d'intérêt que les écrans comme le dessin, les arts du cirque, l'origami, découvrir de nouveaux jeux d'expression / collectifs / coopératifs... Les temps libres peuvent être l'occasion de les initier à des d'activités que vous aimez faire et que vous pouvez partager avec eux.

- **Assurant la sécurité physique et morale des mineurs**

- La tenue : les animateurs veilleront à avoir une tenue correcte et adaptée à l'activité qu'ils encadrent (torse couvert en entier). Tenue sportive et chaussures fermées sont fortement recommandées pour pouvoir intervenir plus facilement sur le terrain auprès des enfants. Les tongs sont interdites en extérieur.
- Les temps libres : laisser les enfants en temps libre signifie que vous devez être avec eux pour veiller à leur sécurité, comme par exemple au niveau des cabanes ou de prendre part à leurs jeux de plein-air. Si les enfants souhaitent parfois se retrouver entre eux, cela n'empêche pas de rester vigilants.
- Les bâtons : les enfants ne doivent pas courir avec un bâton à la main, ni jouer à se battre à la manière de sabre ou épée. Ils doivent rester dans les prés et ne pas être remontés au parc de la convivialité. Trop de bâtons sont retrouvés jetés dans les plantations.

- **Veillant à offrir un accueil de qualité et personnalisé**

Lors de l'accueil des parents, il est indispensable d'avoir un animateur par groupe, pour assurer un accueil personnalisé pour chaque enfant. L'animateur doit être prévenant avec le parent, aller à sa rencontre, être disponible, souriant et bienveillant.

Cette posture renforce le lien de confiance avec les familles et valorise le travail et l'investissement dont les animateurs font preuve chaque jour auprès des enfants.

DIFFÉRENTS GROUPES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Effectif et encadrement

Le taux d'encadrement préconisé par la SDJES pour les accueils de loisirs classiques est :

- 1 animateur pour 8 mineurs pour les moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 à partir de 6 ans

Le taux d'encadrement à l'Écolothèque est le suivant au vue de la spécificité de la structure, des activités et des recommandations des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) :

- 1 animateur pour 6 mineurs de 4 à 6 ans
- 1 animateur pour 8 mineurs de 6 à 7 ans
- 1 animateur pour 10 mineurs de 7 ans ou plus
- 1 animateur pour 8 mineurs pour les activités animales et à risque

Groupes

- Coucous 4-5 ans : 15 enfants, 3 animateurs
- Hirondelles 5-6 ans : 17 enfants, 3 animateurs
- Colibris 6-7 ans : 20 enfants, 3 animateurs
- Toucans 7-8 ans : 20 enfants et 3 animateurs
- Chouettes 8-10 ans : 30 enfants, 3 animateurs
- Albatros 10-12 ans : 30 enfants, 3 animateurs

Locaux et domaine agricole

Historique

La construction initiale du domaine, qui daterait de la moitié du IX^e siècle, est parvenue jusqu'à nous malgré les épreuves du temps et des Hommes. L'établissement fut vraisemblablement fondé par les évêques de Maguelone, seigneurs souverains des lieux, soucieux d'offrir des étapes sûres aux pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le domaine servira pendant plusieurs siècles à l'Église comme monastère avant de s'inscrire dans les biens de la ville de Montpellier vers le XIV^e siècle. Par la suite différents propriétaires vont se succéder et c'est en 1622 que le Maître Antoine de Grille, conseiller de la cour des comptes et des Aydes de Montpellier, lui donnera son nom faisant du domaine le Mas de Grille.

Au fil des siècles le domaine se transformera en maison de campagne puis en vignoble jusqu'en 1983 où il sera racheté par le district de la ville de Montpellier aux héritiers de Madame Claparède, dernière propriétaire des lieux. C'est en 1987 que la ferme pédagogique de Saint Jean de Vedas ouvrira ses portes mais il faudra attendre 1992 pour que le nom officiel d'Écolothèque soit créée par Georges Frêche, à l'époque président du District de Montpellier.

Aujourd'hui le Mas de Grille appartient à la métropole de Montpellier et est séparé en deux établissements distincts : la salle de concert Victoire 2 et l'Écolothèque.

Présentation des lieux

Le **premier bâtiment** accueille au rez-de-chaussée le centre maternel (Coucous et Hirondelles), au 1^{er} et au 2^e étage des bureaux d'agents de l'Écolothèque.



Salle des Hirondelles



Salle des Coucous



Salle des Hirondelles



Salle des Coucous



Rangements du centre maternel



Sanitaire des maternelles

Le **deuxième bâtiment** accueille au **rez-de-chaussée** : une salle à manger, deux salles d'activités, une cuisine pédagogique, une infirmerie et un hall d'accueil



Hall d'accueil



Salle à manger

À l'**étage** du **deuxième bâtiment** : 4 grandes salles d'activités pour les différents groupes d'âges (Colibris, Toucans, Chouettes, Albatros) et une médiathèque.



Salle des Chouettes



Salle des Toucans



Salle des Colibris



Salle des Albatros

La **médiathèque** de l'Écolothèque spécialisée en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), dont le fonds comporte environ 2500 documents est ouverte aux publics en convention avec l'Écolothèque, notamment aux animateurs, parents et enfants de l'Accueil de loisirs (la procédure peut être consultée dans « le Livret d'accueil des parents » qui se trouve en ligne sur notre site internet).



Rayonnages de livres et postes informatiques

En plus de l'accueil, du travail sur place et des animations proposées, il est possible d'emprunter des documents. L'inscription et la carte sont gratuites et se font à titre nominatif : les adultes sont responsables des emprunts.

Pour s'inscrire et emprunter, parents et animateurs sont invités à remplir, dater et signer une fiche d'inscription et le règlement intérieur, disponibles à l'accueil de la médiathèque.

L'emprunt : les documents sont enregistrés sur le compte lecteur en présence de la chargée de médiathèque ou inscrits sur le cahier d'emprunt sur le comptoir (en l'absence de l'agent) avec mention de responsabilité d'emprunteur, date, titre, numéro de code-barres du document et date de retour.



Échange de graine

Un nouveau type de collection se fraye un chemin entre les rayons de livres de la médiathèque : le végétal (le vivant) stockées respectivement dans une **bouturothèque** et une **grainothèque**.

Ces réserves de graines et de plantes, disponibles à l'échange, participent à la biodiversité urbaine, au faire soi-même et à la démarche collaborative basée sur les valeurs de l'échange et du partage.

Elles sont complétées par les outils indispensables que sont les livres, les outils pédagogiques et les magazines autour du jardinage, du potager, des semis, des auxiliaires du jardinier, de l'agroécologie, qui sont mis à disposition pour orienter dans les recherches et aider dans la pratique.

La structure dispose d'un **domaine agricole de 4 hectares** avec une ferme pédagogique où les gros animaux occupent différents enclos selon les périodes.



Enclos des moutons



Enclos des bœufs



Étable



Enclos des chèvres



Enclos des canards



Enclos des oies



Enclos des cochons



Enclos des poules

Les jardins aménagés : jardin des sens, jardin des insectes, jardin des céréales, jardin météo



Jardin des céréales



Jardin des sens



Jardin météo

Deux potagers, un verger et deux serres



Potager des possibles



Potager « vitrine »



Verger



Serre chapelle



Serre chapelle



Serre des possibles



Activité jardin avec les Albatros

Deux mares pédagogiques, une station météo et une yourte



Grande mare



Mare zen



Station météo



Yourte



Intérieur de la yourte

Trois prés d'activités, une oseraie, un arborétum, une bamboueraie et un tunnel de courges



Bamboueraie



Lieu de rassemblement



Pré du puits



Oseraie



Cabane des Robinsons



Arboretum



Tunnel de courges

Un **rucher** comprenant **3 ruches entretenues par un apiculteur** : des animations d'ouverture de ruche sont proposées sur les mercredis de mai et de juin. Une animation d'extraction de miel est organisée par l'apiculteur le dernier mercredi du mois de juin. Il propose une dégustation auprès des enfants et des familles.



Animation au rucher

Dispositif d'évacuation des locaux en cas d'urgence

La directrice de l'Accueil de loisirs a pour mission de programmer et d'organiser en relation avec la directrice de la structure et le gardien (ou la personne qui le remplace) des exercices d'évacuation des locaux. Elle informe les animateurs de chaque groupe, les cheminements d'évacuation d'urgence et vérifie que les issues de secours soient ouvertes rapidement.

Des consignes précises sont données aux animateurs sur les points de rassemblement extérieurs et sur le comptage des enfants. Chaque groupe devra réunir les enfants dans le calme et les conduire dans les différents lieux extérieurs.

Un exercice d'évacuation est prévu chaque année avec les services de la Métropole afin que chacun soit formé et comprenne le sens des dispositifs mis en place.

Conduite spécifique en cas d'alarme incendie : voir document dans le classeur du groupe

- Consignes spécifiques de sécurité incendie – évacuation de l'Écolothèque : page 1
- Rôle à tenir en cas d'incendie : pages 2
- Points de rassemblement par groupes en cas d'incendie à l'intérieur des bâtiments : page 3
- Points de rassemblement par groupes en cas d'incendie secteurs prés/verger/potagers/arboretum : page 3

OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Toutes les actions de l'AL ont pour objectif de sensibiliser les enfants à l'environnement et au développement durable, en prenant en compte leur rythme individuel, en favorisant leur estime de soi et en développant leurs compétences coopératives.

L'équipe d'animation est sensibilisée à une pédagogie active et non violente. Elle repose sur des fondements bien définis afin d'accompagner l'enfant à mieux s'épanouir en collectivité :

Bienveillance dans les échanges relationnels

Cette méthode est souhaitée pour transformer les interdits en consignes, règles de vie (exemple : « *il est interdit de courir à l'intérieur* » se transforme en « *on marche à l'intérieur pour la sécurité de tous* »).

Cet outil de communication est une pratique de langage qui vise à établir des échanges bienveillants avec autrui et s'articule en 4 temps :

- Observation des faits
- Identification de son sentiment
- Expression de son besoin
- Formulation d'une demande

Cela implique de faire preuve, envers l'enfant, d'empathie affective (sentir, partager les sentiments d'autrui), de comprendre ses émotions, ses pensées et de prendre soin de lui.

Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière

L'individualisation va permettre à l'enfant de préserver sa personnalité, son rythme, ses besoins, ... L'enfant apprend à se reconnaître au contact de l'autre, ainsi il va affirmer son identité afin de prendre sa place dans le groupe puis dans la société.

La socialisation va enseigner les us et coutumes de la vie en collectivité : le respect de chacun et de l'environnement, la notion d'échange et d'écoute, le sens des responsabilités individuelles et collectives (par exemple, le fait d'accepter les différences de chacun ; la non satisfaction d'une requête). Elle va permettre également de développer chez l'enfant la notion de civisme nécessaire à sa sociabilisation, c'est-à-dire la bonne façon de communiquer et de se comporter avec ses congénères lors des différentes interactions sociales.

Besoins fondamentaux des enfants selon Isabelle Filliozat

Le cerveau des enfants se met sous stress lorsqu'un de ces besoins n'est pas satisfait.

Besoins physiques

Besoin de sommeil, nombre de crise de colère ne sont que des décharges de pure fatigue : le cerveau est saturé et a besoin de relâcher les tensions accumulées.

Besoins physiologiques

Si un enfant est renfermé, inhibé, contrairement à d'habitude : peut-être couve-t-il une maladie ?

L'enfant a besoin essentiel de bouger, se dépenser : mobiliser ses muscles, courir, manipuler des choses, tout cela, nourrit et aide le cerveau à intégrer différentes sensations, avoir la conscience de son corps.

Besoin d'autonomie et de libre-arbitre, une compétence à satisfaire commune à tous, enfant et adulte.

L'enfants a besoin d'utiliser son cerveau, de réfléchir et d'exprimer des choix. Il a besoin d'avoir la possibilité de contrôler sa vie, et non pas d'être impuissant ou soumis (comme quand on lui donne des ordres). Par exemple, plutôt que d'énoncer les règles de vies de manières parfois directives, questionnez les enfants :

- Pourquoi doit-on marcher dans les escaliers plutôt que de courir ?
- A votre avis pourquoi doit on se déplacer par deux ?
- À votre avis, quel comportement doit-on avoir quand on approche des animaux ?
- Que doit-on faire pour éviter une dispute avec un copain ?
- Et ainsi de suite... pour que d'eux même ils trouvent les solutions et donnent du sens aux consignes de bien vivre en collectivités.

Besoin d'attachement

Les enfants ont besoin de recevoir de l'amour et de l'attention mais aussi de relations sociales pour gagner en confiance sociale, donc, avoir des copains et des copines pour s'épanouir !

Privilégiez le premier jour les jeux de présentation et tout au long de la semaine proposer des petits jeux de coopérations ou collectifs pour faciliter les rencontres et les amitiés.

Besoin émotionnel

Ils ont besoin d'être écouté dans leur émotions, besoin d'exprimer ce qu'ils ont à l'intérieur d'eux

Besoin intellectuel

Les enfants ont besoin d'apprendre, d'activer leur cerveau, le faire fonctionner, avoir des tâches, des objectifs, sinon l'enfant peut s'ennuyer et cela peut déclencher des réactions de stress

Besoin de rêver

Offrir aux enfants des moments de détente, où il peut laisser libre court à son imagination

Respecter les rythmes individuels des enfants

La connaissance de l'enfant, besoins et intérêts en fonction de son âge : l'enfant est une personne à part entière qui a le droit au respect et il a besoin d'être reconnu.

Neurosciences et développement de l'enfant de 4-6ans

(Conférence de Dr Catherine Gueguen pédiatre, au sujet de son livre « Pour une enfance heureuse »)

Les dernières études et connaissances scientifiques du cerveau chez l'enfant, ont montré que les enfants de 4-5 ans n'ont aucun contrôle sur leurs émotions, joie, colère, tristesse, peur....

L'enfant va tempêter pour obtenir ce qu'il aime : peurs incontrôlées, véritables angoisses, très grands chagrins. Elles surviennent comme une tempête émotionnelle. Les colères ne sont pas des caprices ou un trouble du comportement mais la conséquence d'une immaturité normale du cerveau : En sachant que le cerveau atteint sa maturité totale à 20-25 ans

Le jeune enfant ne peut pas contrôler ses émotions, ce n'est pas qu'il sait pas, « qu'il le fait exprès pour nous embêter », ou qu'il ne veut pas, c'est qu'il ne peut pas. Les structures et réseaux cérébraux ne sont pas encore suffisamment fonctionnels ;

L'enfant tout petit, reçoit les émotions de plein fouet, sans filtre et n'a pas la possibilité de s'apaiser seul. L'enfant ne peut pas prendre de recul, il n'est pas encore capable de comprendre ce qui se passe en lui.

Si on le laisse seul avec ses émotions de peur, de chagrin, d'angoisse, son cerveau ne va pas maturer et les molécules de stress vont être sécrétées.

Les molécules de stress freinent le développement du cerveau.

La plus grande découverte de ces études est que, c'est l'environnement, l'entourage qui permet la maturation du cerveau, et le développement de l'enfant. Un entourage empathique (sentir et comprendre les émotions de l'autre), à l'écoute des émotions et qui aide l'enfant à les exprimer, sans jugement, (ce n'est ni bien ni mal d'être en colère) va permettre à l'enfant un bon développement du cerveau.

L'enfant a besoin d'être consolé, apaisé, sécurisé quand il a des émotions désagréables.

Ces tempêtes émotionnelles ne dureront pas si les adultes savent apaiser l'enfant, au lieu de s'énerver, crier, de le réprimander, de le menacer et de le punir. La peur et les menaces terrorisent l'enfants et produisent des effets néfastes dans le développement de son cerveau, on retarde l'âge de raison et on transmet son énervement, sa peur et son angoisse à l'enfant. Si personne n'aide l'enfant, il n'arrivera pas à maîtriser ses émotions il aura des réactions violentes : hurler, taper...Ce n'est pas une éducation laxiste, Il ne s'agit pas de céder à l'enfant si la demande n'est pas justifiée mais de l'apaiser et de l'aider à mettre des mots sur ces émotions. Savoir dire non, mais c'est la façon de lui dire non qui est importante pour lui : attitude douce et chaleureuse dans l'intonation de la voix.

Avec un bon entourage à partir de 6-7ans, l'enfant, commence à contrôler un peu mieux ses émotions négatives et comprendre un peu mieux les causes et comment les surmonter.

3 à 6 ans

Caractéristique à cet âge : identification au parent du même sexe

CAPACITÉS PHYSIQUES	L'enfant est vif mais très vite fatigué. Il peut faire preuve de maladresse.
BESOINS PHYSIQUES	L'enfant éprouve le besoin : de découvrir son corps et manifeste une curiosité pour le sexe opposé ; de mouvement pour découvrir son corps dans l'espace ; découverte de la motricité fine. L'enfant se fatigue plus rapidement, adaptées les activités est nécessaire pour répondre au mieux au rythme de l'enfant.
CAPACITÉS INTELLECTUELLES	L'enfant est dans une découverte perpétuelle de son environnement. Dès lors, il se retrouve dans l'expérimentation, la manipulation (par exemple à travers un jeu de transfert de matière). L'enfant n'a pas de notion de temporalité.
BESOINS INTELLECTUELS	Il a besoin de rituel pour structurer sa journée.
CAPACITÉS SOCIALES ET AFFECTIVES	L'enfant parle mais écoute peu. Il est possessif (prête peu ou pas du tout) et imite beaucoup dans ses interactions.
BESOINS SOCIAUX AFFECTIFS	Il a besoin d'évoluer dans un environnement sécurisant, d'être consolé. Son besoin affectif est conséquent (importance du doudou). Légitimer les « bobos » va éveiller l'enfant à l'empathie. L'aider à accueillir ses émotions est la clef.

6 à 8 ans

CAPACITÉS PHYSIQUES	L'enfant développe son adresse, sa vitesse, sa force et sa résistance mais il se fatigue rapidement et son temps de récupération est long. Il acquiert une certaine habileté manuelle (« l'âge mécanicien »).
BESOINS PHYSIQUES	L'enfant éprouve le besoin de se dépenser : sauter, courir, grimper. Il se lance dans une quête dans laquelle il cherche à évaluer ses limites et se comparer aux copains/copines.
CAPACITÉS INTELLECTUELLES	L'enfant possède une grande curiosité vis-à-vis de l'environnement, du monde. Une attention soutenue est encore difficile pour les 6 ans. Les notions d'espace et temporalité sont acquises. Elles lui procurent des repères sécurisant, lui permettant de prendre conscience des durées vécues, de la succession des événements.
BESOINS INTELLECTUELS	L'enfant pose de nombreuses questions (l'âge du pourquoi ?). Il développe une curiosité prononcée sur des concepts plutôt abstraits : les phénomènes de vie et de mort, l'univers etc. A l'âge de 8 ans, il commence à rejeter les attitudes soulignant les limites de sa compréhension.
CAPACITÉS SOCIALES ET AFFECTIVES	L'enfant manifeste un besoin de socialisation (sens de donner, de recevoir, d'échanger). Il développe un attrait pour les activités collectives, les jeux de groupe.
BESOINS SOCIAUX AFFECTIFS	L'enfant commence à s'affirmer comme étant un individu à part entière. Le groupe de pairs auquel il s'identifie prend de l'importance (groupes de copains, groupes éphémères). L'enfant est également en recherche d'autonomie.

8 à 10 ans

Caractéristique à cet âge : apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre dans tous les domaines : physique, intellectuel, sociaux affectifs.

CAPACITÉS PHYSIQUES	Sa capacité d'endurance est à développer néanmoins sa récupération est rapide. Il maîtrise vitesse et adresse.
BESOINS PHYSIQUES	A cet âge, il a besoin de se dépenser et de se retrouver en situation de compétition.
CAPACITÉS INTELLECTUELLES	Il sait faire la nuance les notions de « bien » et de « mal ».
BESOINS INTELLECTUELS	Besoin d'équité, de justice (sentiment d'injustice parfois exacerbé). Besoin de créer, de s'exprimer, de débattre.
CAPACITÉS SOCIALES ET AFFECTIVES	Il s'identifie aux enfants du même sexe. Les confrontations et les jalousies débutent : séparation filles/garçons (« on ne joue plus ensemble »). L'enfant commence à s'opposer à l'autorité des adultes.
BESOINS SOCIAUX AFFECTIFS	L'enfant ressent le besoin de s'affirmer (enfreindre les règles), de prendre des responsabilités. Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, l'instituteur, l'animateur).

10 à 13 ans

Caractéristiques à cet âge : modifications physiologiques profondes qui se manifestent plus ou moins tôt suivant l'individu.

CAPACITÉS PHYSIQUES	L'enfant maîtrise vitesse, adresse, résistance, force, bien qu'il se fatigue rapidement, sa récupération est facile.
BESOINS PHYSIQUES	L'enfant nécessite beaucoup d'espace et éprouve le besoin de se dépenser surtout les garçons.
CAPACITÉS INTELLECTUELLES	Le repérage spatio-temporel est acquis. Il a des capacités d'anticipation et de planification. Il possède un esprit critique et un esprit de contradiction. Les filles à cet âge, sont en recherche d'activités manuelles. En moyenne, la maturation intellectuelle est plus rapide chez les filles.
BESOINS INTELLECTUELS	L'enfant a un intérêt prononcé pour les créations élaborées. Il cherche à maîtriser de nouvelles techniques de créations.
CAPACITÉS SOCIALES ET AFFECTIVES	L'enfant fonctionne à partir d'un groupe de pairs. Il est sensible et timide voire même instable.
BESOINS SOCIAUX AFFECTIFS	L'enfant a besoin de confiance, d'isolement relatif, d'autonomie, d'indépendance, de choisir ses activités, de prendre des responsabilités, de s'affirmer vis-à-vis des adultes, d'être considéré comme un adulte : « on ne joue plus avec les petits et on rejette les jeux de petits ». La formation de bandes s'effectue en fonction des goûts : musicaux, alimentaires, vestimentaires et idéaux. La séparation des sexes devient opposition surtout à cet âge-là. C'est le début des premières pulsions amoureuses. C'est également le début du détachement avec la famille.

Publics porteurs de handicap

Accueil des enfants en situation de handicap

L'Accueil de loisirs privilégie l'inclusion, en sensibilisant et en formant son équipe pédagogique, à un accueil bienveillant et individualisé de l'enfant en situation de handicap et de sa famille, tout en favorisant l'échange et le partage avec tous les enfants.

En amont de l'arrivée de l'enfant en situation de handicap ou à besoins spécifiques :

- Rencontre entre la direction et la famille accompagnée de l'enfant : Découverte des lieux, des salles d'activités, des animateurs... Temps d'échanges verbal ou non verbal avec l'enfant
- Prise en compte du projet d'accueil personnalisé qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant
- Rencontre avec les professionnels de l'enfance et du handicap : éducateurs, accompagnants
- Mise en place d'un animateur référent /accompagnant sur une semaine de vacances

En aval :

- Assurer le suivi et la retransmission d'un bilan fait après chaque venue de l'enfant, par le référent ou la direction à l'équipe concernée pour le prochain accueil de l'enfant.
- Proposer une formation à l'équipe d'animation sur « L'accueil d'un enfant en situation de handicap et favoriser son apprentissage »
- Mise en place d'outils et de méthodes d'apprentissage : exemple « Les Octofuns » (<https://octofun.org>)

Archipel de Massane

L'Accueil de loisirs organise sur les petites vacances des temps de rencontre et de partage autour d'activités créatives et manuelles entre les enfants de l'AL et les adultes de l'Archipel de Massane - foyer d'accueil pour les personnes en situation de handicap.

Journées types

Centre maternel : Coucous, 4-5 ans ; Hirondelles, 5-6 ans.

- 7h30-9h mercredis / 8h-9h vacances scolaires : Accueil en salle, avec mise à disposition de petits jeux : puzzle, jeux de société, dessins d'animaux...
- 9h-9h45 : Petit déjeuner
- 9h45-10h : Tour de parole, chansons
- 10h-10h15 : Proposition aux enfants des activités à la carte et inscription
- 10h15-10h30 : Temps de transition au petit pré
- 10h30-11h30 : Activité à la carte
- 11h30-12h : Temps libre, lavage des mains, mise de table
- 12h-13h : Repas
- 13h-13h15 : Débarrassage et brossage des dents
- 13h15-15h : Instaurer un temps de repos de 45 minutes juste après le repas

Les **Coucous** sont invités à aller s'allonger sans obligation de dormir dans la salle des étoiles éclairée avec une lumière tamisée. Une musique douce ou une lecture de conte par l'animateur référent de ce temps peut accompagner ce rituel de repos. Si au bout de 20 minutes l'enfant ne s'est pas endormi et montre l'envie de se lever, un temps calme lui sera proposé dans sa salle : dessin, livre, lecture de conte, jeux calmes, pour aller progressivement vers une activité plus dynamique à partir de 14h15 jusqu'à 15h jeux de plein air dans le pré.

Pour les enfants qui dorment plus de 90 minutes, un entretien avec la famille est nécessaire pour connaître le rythme de l'enfant et adapter le temps de sommeil.

Quelques informations sur les cycles de sommeil et l'endormissement (source : <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/laccueil-du-jeune-enfant-lecole-maternelle>)

« Un cycle de sommeil varie en fonction des enfants mais dure en moyenne 90 minutes.

Chaque cycle se décompose en plusieurs phases (sommeil lent, sommeil profond, sommeil paradoxal). Si l'on fixe arbitrairement la durée de la sieste à 1 h, on réveille l'enfant dans une phase de sommeil profond et il ne profite pas pleinement de la sieste.

En général, l'enfant se réveille spontanément à la fin d'un cycle. Mais s'il n'est pas autorisé à se lever, il plongera dans un autre cycle de sommeil. On sera vigilant au moment où il sort de son sommeil paradoxal et où il est prêt à se réveiller.

Il faut éviter qu'il ne plonge dans un autre cycle de sommeil ce qui l'empêcherait de dormir le soir à la maison.

Dans tous les cas, la sieste ou le repos sur une table, tête appuyée sur un oreiller, est à proscrire dans l'intérêt du développement du squelette de l'enfant. »

Les Hirondelles sont invitées à s'allonger sur les tapis dans leur salle, les yeux ouverts s'ils le désirent, mais sans aucune stimulation de quelque sorte (jouet, livre ou autre). Une musique douce peut accompagner ce moment de détente ou une lecture de conte par l'animateur. La luminosité doit être réduite. Au bout de 20 minutes les enfants qui ne dorment pas peuvent rejoindre un temps calme : dessin, livre, lecture de conte, jeux calmes, pour aller progressivement vers une activité plus dynamique, à partir de 14h15 jusqu'à 15h : jeux de plein air dans le pré.

- 15h-16h : Activités thématiques
- 16h-16h30 : Goûter
- 16h45-18h30 mercredis / 16h45-18h vacances scolaires : Accueil des parents dans la salle et au pré

Centre primaire : Colibris, 6-7 ans ; Toucans, 7-8 ans ; Chouettes, 8-10 ans ; Albatros, 10-12 ans

- 7h30-9h mercredis / 8h-9h vacances scolaires : Accueil en salle, avec mise à disposition de petits jeux : puzzle, jeux de société, dessins d'animaux...
- 8h30-9h15 : Petit déjeuner dans le groupe
- 9h15-10h : Tour de parole, jeux en extérieur, proposition aux enfants des activités à la carte et inscription
- 10h-11h30 : Activité à la carte
- 11h30-12h : temps libre, lavage des mains, mise de table
- 12h-13h : Repas
- 13h-13h15 : Débarrassage et brossage des dents
- 13h30-14h : Temps calme en intérieur (ludothèque, bibliothèque, médiathèque, activités manuelles)
- 14h-14h45 : Temps calme en extérieur et inscription aux activités
- 14h45-16h00 : Activités thématiques
- 16h-16h45 : Goûter
- 16h45-18h30 mercredis / 16h45-18h vacances scolaires : Accueil des parents dans la salle et au pré

Moyens utilisés pour les activités

Pour réaliser une activité, bon nombre de ressources sont à prendre en compte.

Moyens humains

On comptabilise : 5 animateurs polyvalents, 3 animateurs nature environnement, 1 animatrice multimédia, 1 responsable médiathèque, 5 agents agricoles, 3 agents de service, 3 services civiques ; qui sont des personnes ressources pour les 12 animateurs à temps non complet et les 3 animateurs vacataires.

Des co-animations avec les permanents, des propositions des agents du domaine agricole, des permanents et des agents de service sont possibles. Les animateurs de l'équipe peuvent se rapprocher du personnel permanent pour demander des conseils quand il souhaite avoir recours à une compétence spécifique, un besoin de main d'œuvre ou voire même une prise de rendez-vous.

Moyens techniques

La médiathèque offre un large panel de ressources : livres, vidéos, ordinateurs, escape games...

Le Centre de ressources (accueil des classes) met à disposition l'intégralité de sa pédagogie et autres ressources pédagogiques pour mener des séquences d'activité nature environnement comme des parcours en étoiles, des petits jeux, des puzzles, des fiches d'animaux, des collections : nids d'oiseaux, squelettes d'animaux, insectes... Ceci permettant de stimuler son imagination et élargir les horizons de sa pratique.

L'Accueil de loisirs dispose du matériel de loisirs créatifs : peinture, pistolets à colle, papeterie, crépon, laine, argile, grilles de tawashi, matières premières issues de récup'...

L'outillerie regroupe les scies à chantourner, les papiers de verre, les ponceuses, les visseuses, les vrilles, les scies, les cutters, les épauettes, les outils de jardinage et d'entretien/nettoyage des enclos...

La cuisine pédagogique possède tous les ustensiles et les condiments permettant de cuisiner les fruits du verger et les légumes du potager, d'élaborer ou suivre des recettes pour préparer le goûter ou des dégustations. Un agent de service est affecté à l'accompagnement de l'activité culinaire pour veiller aux respects des règles de sécurité et des normes d'hygiène HACCP.

Emprunt et retour

Tout le matériel d'outillage ou les outils pédagogiques doivent être demandés avant 9h15 et retournés avant 16h45. Une fiche doit être récupérée, remplie et déposée en salle des animateurs. Le matériel d'outillage se récupère et se rend devant « l'outillerie ». Les outils pédagogiques sont déposés dans les salles d'activité. La personne l'ayant emprunté doit la ramener sur le meuble retour de la mezzanine au 2^e étage du bâtiment administratif en face du bureau du Centre de ressources.

Activités à la carte

Les activités sont à la carte au choix de l'enfant, en fonction des places disponibles. Elles ont pour but de sensibiliser les enfants à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Une liste d'activités est définie lors d'une réunion de préparation entre l'équipe d'animation et la direction de l'AL. Ces activités sont réalisées en fonction des saisons et des besoins du domaine agricole :

- Soins aux animaux
- Cuisine pédagogique avec fruits et ou légumes de la structure en respectant les normes HACCP
- Déchets : sensibilisation au tri et au recyclage
- Jardinage en agroécologie
- Observation des petites bêtes
- Découverte de la mare
- Petits reporters, paroles d'enfants.
- Arts nature et récup'
- Vermicomposteur
- Bricolage : nichoir, bac à fleur...

Organisation

3 activités à la carte sont proposées par tranche d'âge.

- Maternels : un animateur pour 6 enfants par activité de 10h30 à 11h30
- Élémentaires : un animateur pour 8 enfants par activité de 10h à 11h30

Pour une bonne organisation, il est obligatoire d'informer la direction et l'équipe concernée pour tout changement d'activité à la carte.

En fin d'activité : faire un bilan avec les enfants sur l'activité vécue pour permettre de l'améliorer si besoin.

Activités avec les animaux

Il est nécessaire d'avoir suivi les formations concernant les animaux à l'Écolothèque ou être accompagné par un animateur permanent ou confirmé.

- 8 enfants maximum par activité animaux, pour garantir la sécurité de tous
- Lors de vos inscriptions aux activités à la carte, préciser la nature des soins : nourrissage, nettoyage ...

- Voir les personnes relais entre 9h-9h45 pour s'informer des missions à réaliser et des nouveautés concernant les animaux (naissances, changement d'enclos...)
- Informer le secteur agricole pour un changement concernant les animaux et jardinage
- Au début de l'activité, il est essentiel de donner les règles de sécurité aux enfants et à les rappeler si besoin
- À la fin de l'activité, pensez à noter les actions effectuées sur le tableau à l'atelier du secteur agricole se trouvant en face de la cuisine des animaux et de la grange

Le port des chaussures doit être adapté à l'activité, chaussures fermées avec tous les animaux, bottes avec chaussettes pour l'arrosage ou le nettoyage des enclos, cochons, box ou mare.

Activités jardin

Il est nécessaire d'avoir suivi les formations concernant le jardinage ou être accompagné par un animateur permanent

- Voir les personnes relais entre 9h-9h45 pour s'informer des missions à réaliser au jardin et des nouveautés (semis, plantations, récoltes, bouturages, arrosage...)
- Les outils de jardinage coupants ou tranchants doivent faire l'objet d'une formation avant d'être utilisé avec les enfants
- Transmettre les règles de sécurité pour la manipulation des outils auprès des enfants

Activités art & nature et récup'

Toute activité manuelle doit avoir un lien avec la nature et l'environnement. Pour son activité récup', l'animateur est responsable de sa collecte.

Activités cuisine

Depuis sa création en 1992, l'Écolothèque dispose d'une cuisine pédagogique, un support éducatif de choix pour aborder avec les enfants les liens entre alimentation, agriculture et environnement.

Chaque semaine, les animateurs de l'Accueil de Loisirs proposent aux enfants de cuisiner les produits du potager ou du verger de l'Écolothèque, cultivés avec des techniques agroécologiques, respectueuses de la biodiversité et des écosystèmes. Les enfants récoltent des produits de saison et préparent une recette pour le groupe : un bon moyen de développer leur autonomie, les initier à des goûts variés, les reconnecter à la nature et les sensibiliser à l'intérêt d'une alimentation saine, produite de manière responsable. Des légumes complémentaires peuvent occasionnellement être achetés pour permettre aux groupes de cuisiner en assez grande quantité ou de mener à son terme l'atelier prévu.

Les agents de services assurent la sécurité, l'hygiène des denrées alimentaires et du matériel de cuisine.

- Pour les ateliers dégustation, il est essentiel d'apporter les récoltes préalablement rincées à l'évier extérieur au service d'entretien pour une désinfection au vinaigre blanc des aliments.
- Pour les ateliers cuisine, il est obligatoire de respecter les normes HACCP et les règles de sécurité (utilisation des couteaux). Les animateurs et enfants doivent être équipés d'un tablier, d'une charlotte prenant l'ensemble des cheveux. Une fois habillé, les mains doivent être lavées au savon et doivent rester propres pour la durée de l'atelier.
- La cuisine se fait sur des tables désinfectées avec du matériel propre préparé par les agents de service.
- Les recettes doivent être en priorité préparées avec des légumes et des fruits du domaine.
- Les agents de service assistent / accompagnent si besoin l'animateur.

Activités bricolage

Il est nécessaire d'avoir suivi les formations concernant le bricolage ou être accompagné par un animateur permanent.

- Le port des chaussures doit être adapté à l'activité : chaussures fermées.
- Tout le matériel d'outillage est à demander avant 9h15 et à retourner avant 16h45. Une fiche doit être remplie et déposée en salle animateurs. Le matériel d'outillage se récupère et se rend devant l'outillerie.

Temps calmes - 13h-14h30

Quel que soit l'âge des enfants, il est important qu'ils aient un moment calme dans leur journée pour se ressourcer et également un temps plus animé pour les enfants qui ont besoin de se dépenser ou d'évacuer un trop plein d'énergie.

4-5 ans : se référer à la journée type

6-7 ans : temps calme et silencieux dans une position confortable pour 15 minutes suivi de 30 minutes d'activités calmes avec la possibilité de lire des livres, de dessiner et 45 minutes de jeux en extérieur.

8-12 ans : temps calme de 30 à 45 minutes d'activités calmes comme le loup garou, les perles, les jeux de société, la médiathèque... et 45 minutes en extérieur.

Activités thématiques ou projets

Les activités thématiques s'inscrivent dans un projet qui respecte une temporalité plus ou moins longue : les mercredis entre chaque période de petites vacances, ou sur une semaine pendant les vacances. Son fonctionnement est évolutif et demande une souplesse de mise en œuvre du projet pour ajuster ou adapter en fonction des imprévus.

Il est préférable, en fonction du projet, de se répartir en ateliers de petits groupes (un atelier par animateur) qui soient tournants (les enfants passent sur tous les ateliers durant le mois ou la semaine).

Les activités à thèmes se déroulent de 14h30 à 16h. Elles sont axées autour de :

- 8 grands thèmes environnementaux
 - agroécologie - jardin
 - animaux
 - biodiversité
 - végétaux
 - eau
 - déchets
 - astronomie - météo
 - énergie
- thèmes d'expression
 - art théâtral
 - art du cirque
 - conte
 - expression corporelle
 - musique
 - chant
 - jeux coopératifs
 - écriture journalistique
 - reportages vidéos
 - ...

Les activités à thème d'expression favorisent la confiance en soi et envers les autres, la découverte de nouvelles sensations, la dynamique du travail de groupe, la stimulation de son potentiel créatif, la prise de conscience de son corps, la découverte et l'expression de ses émotions.

Différentes approches pédagogiques et intelligences multiples

Afin de valoriser l'estime de soi, il est important de stimuler et de développer les 8 intelligences, que chaque individu possède à la naissance selon Howard Gardner :

- corporelles- kinesthésique
- musicale-rythmique
- intra-personnelle

- interpersonnelle
- verbo-linguistique
- visuelle-spatiale
- logico-mathématique
- naturaliste-écologiste

Pour cela nous proposons différentes approches dans nos activités : sensorielle, manuelle, corporelle et d'expression, rythmique, musicale, coopérative, créative, scientifique, déductive, éco-citoyenne, environnementale, naturaliste...

Rangement

Pour faciliter le travail des agents d'entretien et la bonne ambiance de l'équipe, chacun est responsable du rangement avec les enfants.

- À la fin de chaque activité, il est important de ramener le matériel emprunté à sa place.
- Le repas doit être débarrassé et la vaisselle ramenée à la cuisine avant 13h15.
- La vaisselle du goûter doit être rangée sur les chariots et le frais doit être remis au frigo.
- En fin de journée, un passage de balai est nécessaire pour rendre la salle propre. Les tables sont rangées et les chaises empilées. Des placards sont mis à disposition pour ranger les créations des enfants jusqu'au mercredi suivant (les salles étant occupées par des classes entre temps).

Tri des déchets

Bureaux, salles d'activités, salles d'accueil
et cuisine pédagogique



➔ Vermicomposteur

Autorisé



Interdit



⇒ Bac blanc

Réutilisation du papier

Des bacs blancs, près du photocopieur permettent de déposer vos papiers utilisés que d'un côté pour les dessins des enfants ou du brouillon pour prise de notes

ATTENTION : ce n'est pas une poubelle jaune, un bac jaune est à disposition sur la passerelle.



Pas de papier froissé



Pas de données confidentielles

Ex : noms de famille, numéros de téléphone...



Pas de recto - verso

Temps de vie quotidienne

Les activités de transition et de routine se définissent comme des activités qui reviennent jour après jour et servent à organiser le déroulement de la journée.

On retrouve plusieurs tâches indispensables liées aux occupations de la vie courante comme le goûter, l'hygiène des mains et des dents, la préparation de la sieste pour les maternels, le respect des affaires personnelles.

L'animateur pourra profiter de ces activités pour montrer aux enfants l'importance de prendre conscience de ses besoins fondamentaux : manger pour prendre soin de son corps, se reposer pour refaire son plein d'énergie, mettre une casquette pour se protéger du soleil...

Les activités de routine sont nécessaires au bien être affectif des enfants, elles les aident à se situer dans le temps. Elles développent ainsi un sentiment de sécurité indispensable à la construction de la confiance.

REPAS

Le rapport à la nourriture met en jeu non seulement le besoin, mais aussi le plaisir du goût, la convivialité, la sociabilité.

À l'Écolothèque, l'objectif en termes de repas est de donner une nourriture saine en intégrant des produits issus de l'agriculture biologique (légumes et fruits) et privilégiant le développement durable.

Notre cahier des charges s'attache à :

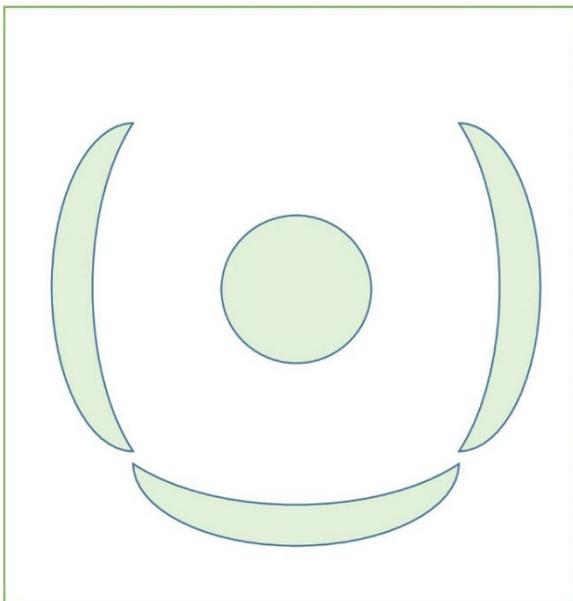
- Consommer des aliments issus de l'agriculture biologique
- Assurer la qualité des aliments
- Privilégier les circuits courts
- Obtenir des produits de saison en consommant les produits des agriculteurs qui cultivent leurs terres avec des méthodes naturelles
- L'équilibre alimentaire, un aliment de chaque groupe (1 fruit ou légume, 1 pain ou des céréales, 1 produit laitier, 1 viande ou poisson ou légumineuse).
- D'une manière générale, nous devons être conscients que nous mangeons trop de viande et de sucre, il peut être intéressant d'alterner protéines végétales et animales. La solution envisagée serait de remplacer les produits carnés par des plats associant légumineuses et céréales
- Pour le goûter, on peut proposer une diversité aux enfants : des fruits, des produits laitiers, du pain, des biscuits secs ...

Déroulement des différents repas

Petit déjeuner

Les enfants peuvent aller de manière autonome au petit déjeuner : les mercredis de 8h à 9h15 et les vacances de 8h15 à 9h15.

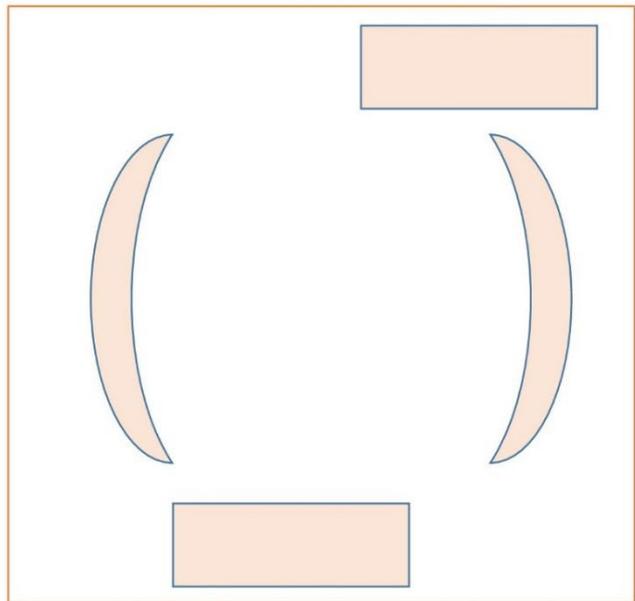
Salle ronde



Deux binômes d'animateurs Chouettes/Albatros

- 1^{er} : 8h - 8h30
- 2^d : 8h30 - 9h15

Salle réfectoire



Deux binômes d'animateurs Colibris/Toucans

- 1^{er} : 8h - 8h30
- 2^d : 8h30 - 9h15

À 9h15, les enfants peuvent assister les animateurs pour ranger le petit déjeuner, puis ils seront invités à remonter dans leur salle.

À noter

- Selon la période de l'année, la collation du petit déjeuner peut être prise à l'extérieur.
- Ce moment est privilégié pour bien commencer la journée. Du fait qu'ils se retrouvent en petits groupes, les enfants discutent plus aisément de ce qui les préoccupe, de ce dont ils ont envie.
- D'autre part, cela permet aux animateurs de préparer leurs activités : remplir la fiche-matériel, être accompagné sur la distribution d'outillage ou d'outils pédagogiques par le référent ainsi que préparer la salle et leur matériel.

Déjeuner

Il est considéré comme un temps pédagogique. Le repas se déroule de 12h à 13h, les animateurs mangent avec les enfants de leurs groupes et favorisent l'autonomie et la communication entre eux.

Pour le déjeuner chez les maternels, il est vigoureusement recommandé de manger à table avec les enfants et non dos aux enfants. Pour les élémentaires, les animateurs peuvent manger à la même table et face aux enfants et cela pour plusieurs raisons :

- Cela permet de favoriser une atmosphère calme, conviviale et détendue
- D'être plus vigilant sur les interactions des enfants pendant ce temps de vie quotidienne.
- D'aider les plus petits à se servir et superviser le partage des plats, afin qu'il soit le plus équitable possible. Surveiller également la consommation excessive de pain.
- Encourager les enfants à goûter aux différents plats, sans les forcer. L'animateur doit montrer l'exemple en restant neutre sur ses goûts.

Fournisseur : un choix social, budgétaire et raisonné

Il s'agit de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Les Hautes-Garrigues et sa Section Annexe (SA), intégré au Pôle Travail de l'Association de Parents et Amis de Personnes en situation de handicap mental du Département de l'Hérault (Unapei 34) et implantée en milieu rural, l'ESAT-SAESAT Les Hautes Garrigues est une structure médico-sociale récente à taille humaine qui œuvre dans un cadre de vie aménagé et adapté au développement, à l'épanouissement et au bien-être des travailleurs en situation de handicap.

Au cœur du territoire du « Grand Pic Saint Loup », l'implication locale impulsée par l'équipe favorise l'immersion des personnes accueillies tant sur le plan social que professionnel.

L'équipe pluri-professionnelle a à cœur de valoriser, à travers le respect et l'écoute auprès des usagers et leurs familles, le choix du projet de vie par un accompagnement spécifique à chacun.

Avec un agrément pour 65 places en ESAT et 8 places en SAESAT, l'établissement accueille 73 personnes porteuses d'un handicap mental reconnues par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) en situation de handicap dans la vie professionnelle.

Demandes vis-à-vis du fournisseur

Il était important pour nous de trouver un fournisseur qui comprenne nos enjeux et respecte nos valeurs. Ainsi, tous les mercredis de l'année les repas sont 100 % certifiés agriculture biologique et sans protéines animales. Pour les vacances, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, seuls les fruits et les légumes sont biologiques et le mercredi c'est un repas sans viande.

Nous avons une exigence au niveau des contenants qui sont en inox et non pas en plastique. De plus, les légumes sont de saison. On opte pour avoir 3 fois par semaine des fruits. Et enfin, les contenants ne sont pas individuels pour éviter de multiplier les déchets.

Goûter

Les produits servis au goûter sont bio, de saison, locaux et sans emballage individuel. Les enfants peuvent déguster les gâteaux et autres recettes préparés par les enfants lors de l'activité de cuisine pédagogique du matin.

A 16h, l'animateur va chercher le goûter avec les enfants puis ils l'installent à l'extérieur ou à l'intérieur en fonction du temps. Quelques enfants volontaires aident les animateurs à distribuer le goûter.

Pique-niques

Les pique-niques doivent être dans un contenant/sac isotherme, avec des plaques eutectiques (accumulateurs de froid) qui maintient les produits à une température respectant la chaîne de froid pendant une durée limitée.

RÉUNIONS ET FORMATIONS

Réunions de préparations

À l'approche de chaque nouvelle période de mercredis (septembre-octobre, novembre-décembre, janvier-février, mars-avril, mai-juin) et des vacances scolaires, des réunions de préparation sont organisées. Ces réunions sont prévues le jeudi (les dates sont données en septembre, en début d'année scolaire) : 2h par planning pour une semaine ou par période de mercredis. Invités par e-mail, les animateurs mobilisés sur cette période prennent connaissance de l'ordre du jour et des propositions des permanents sur lesquels ils peuvent se positionner.

Les animateurs s'organisent en équipe pour se retrouver à l'Écolothèque sur une même plage horaire de 2h. Lors de ces réunions en présentiel, chaque équipe se concerta pour déterminer le projet d'animation en lien avec le projet pédagogique de l'établissement. Elle sollicite les permanents pour s'inspirer ou vérifier la viabilité de son projet et finalise une proposition de planning. Chaque animateur détermine ensuite ses activités à la carte. Supervisant la répartition et l'articulation entre les groupes, la direction veille à ce qu'il y ait suffisamment d'activités en lien avec le projet pédagogique (animaux, jardins, activités manuelles nature et en récup...). Prendre le temps de réaliser des prototypes des créations permet non seulement de ne pas se mettre en difficulté mais, d'autre part, permet aux enfants de se projeter et d'écouter également leur muse créative.

Formations

L'animateur participe aux formations pour enrichir ses connaissances et monter en compétences dans le cadre de l'Accueil de loisirs.

Les animateurs participent à 3 journées de formation sur l'année. Une journée est réservée à une étude de pratique en novembre. Deux autres sont réservées à la préparation de l'été et se déroulent au mois de mai.

En règle générale, ces formations sont consacrées aux ateliers de terrain et aux apports théoriques/pratiques. Les permanents proposent des ateliers de formation autour : du soin des animaux, utilisation du multimédia, petit bricolage, découverte des ressources pédagogiques.... La direction propose des ateliers, tel que : communication bienveillante, accueil et accompagnement d'enfant porteur d'un handicap, relation aux familles, gestion de conflits...

L'animateur peut également se référer au catalogue des ateliers de formation du programme [ÉcoMétropole](#), disponible sur le site web de l'Écolothèque. Il peut y participer dans la limite des places disponibles. Ces formations sont rémunérées en fonction du contrat de travail.

Analyses de pratiques

Sauf empêchement, une réunion « analyse de pratiques » est prévue une fois par an.

La notion d'analyse des pratiques professionnelle consiste à mettre à jour les pratiques professionnelles :

- Mutualiser et développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être de l'équipe.
- Développer la coopération et renforcer la cohérence des pratiques au sein de l'équipe en utilisant le « je » et le sentiment. (Écologie relationnelle)

Pour les animateurs :

- Proposer un espace de partage du vécu professionnel et des difficultés rencontrées : Écouter et accueillir les impacts émotionnels
- Permettre une prise de recul et de réflexion quant à ses propres modes de fonctionnement et à ses interventions éducatives
- Permettre l'émergence d'hypothèses et de solutions

- Identifier ses représentations, croyances et résonances personnelles ainsi que leurs incidences dans la pratique éducative
- Apprendre à poser les frontières dans le respect de soi, des autres et ce, dans le cadre de sa mission
- Contribuer au développement des compétences relationnelles des personnels (communication, écoute, gestion des relations)

Matinées parents

Moments de rencontre et de partage, elles permettent aux parents des enfants inscrits à l'Accueil de loisirs, de participer en famille à des animations de saison autour de la nature et de l'environnement : jardinage, cuisine, soins aux animaux, agroécologie... Elles se déroulent le samedi matin, 2 fois par an, à l'automne et au printemps.

L'Écolothèque sensibilise ainsi les parents aux activités et à la pédagogie de l'Accueil de loisirs. Ces matinées offrent un témoignage concret et vivant des actions d'éducation à l'environnement entreprises au sein de la structure. Un apéritif et un repas partagé clôturent ces demi-journées afin de conclure sur un moment d'échange et de convivialité.

Fête de l'été

Pour finir l'année scolaire en beauté à l'Accueil de loisirs de l'Écolothèque, les enfants et l'équipe d'animation invitent les parents à la fête de l'été, le dernier mercredi du mois de juin à partir de 16h30 jusqu'à 19h30.

L'occasion pour les enfants de présenter sous forme d'ateliers créatifs, d'expositions ou de jeux, tout ce qu'ils ont découvert à l'Écolothèque durant l'année.

La fête se clôture par un repas partagé, entre recettes élaborées par les enfants durant la journée et les plats et/ou boissons apportés par les parents.



ÉCOLOTHÈQUE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

Accueil de loisirs nature et environnement
1 rue Théophraste Renaudot
34430 Saint-Jean-de-Védas
04 67 15 48 83
accueil.loisirs@montpellier3m.fr

ecolotheque.montpellier3m.fr



Montpellier
Méditerranée
Métropole